

Impact d'internet sur l'expression de la pédophilie

Dre Caroline Haettel

Cheffe de clinique

Centre de Psychiatrie Forensique

Fribourg, Suisse

Plan

1. Définitions et cadre légal
2. Quelques chiffres
3. La pédopornographie
4. Les communautés de pédophiles sur internet
5. Internet et la question du passage à l'acte
6. Principes généraux des soins psychiques
7. Conclusion

1. Définitions

DSM V : Trouble pédophilique : troubles sexuels et troubles de l'identité sexuelle, dans le sous chapitre des **paraphilies**

A. Présence de **fantaisies imaginatives** sexuellement excitantes, d'**impulsions sexuelles**, ou de **comportements**, survenant de façon répétée et intense, pendant une période d'au moins 6 mois, impliquant une activité sexuelle avec un enfant ou des enfants prépubères (généralement âgés de 13 ans ou plus jeunes).

B. La personne a cédé à ces impulsions sexuelles, ou les impulsions sexuelles ou les fantaisies imaginatives sexuelles sont à l'origine d'un désarroi prononcé ou de difficultés interpersonnelles.

C. Le sujet est âgé de 16 ans au moins et a au moins 5 ans de plus que l'enfant.

CIM-10 : F65 Trouble de la préférence sexuelle

F65.4 Pédophilie

Préférence sexuelle pour les enfants, généralement d'âge pré pubère ou au début de la puberté. Un épisode isolé (...) ne signe pas la présence d'une tendance persistante ou prédominante, qui est requise pour ce diagnostic. On inclus les hommes qui se tournent habituellement vers les enfants comme substitut en raison d'une frustration (...) et les hommes agressants leurs propres enfants.

Ce qu'en dit la loi

Le code pénal Français 1 mars 1994

- **Les « agressions sexuelles »**, art 222-22 à 222-22-2, qui comportent les infractions de viol, les autres agressions sexuelles, l'inceste sur mineur, l'exhibition sexuelle et le harcèlement sexuel
- **Les « atteintes sexuelles sur mineur de 15 et 18 ans »**, art 227-25 à 227-27-1
- **La « corruption de mineur »**, art 227-22
- **La « pornographie infantile »**, art 227-23

La pornographie infantile

INFRACTION	CIRCONSTANCES AGRAVANTES	PEINES PRINCIPALES
Fixer, enregistrer, transmettre l'image ou la représentation pornographique d'un mineur en vue de sa diffusion Offrir, rendre disponible, diffuser, importer ou exporter une telle image Art 227-23 Tentative punissable	Sans circonstance aggravante	5 ans d'emprisonnement 75'000 € d'amende
	Recours à internet	7 ans d'emprisonnement 100'000€ d'amende
	Infraction commise en bande organisée	10 ans d'emprisonnement 500'000€ d'amende
Consultation habituelle d'internet ou détention de l'image porno-graphique d'un mineur (Art 227-23) Tentative non punissable	Sans circonstance aggravante	2 ans d'emprisonnement 30'000€ d'amende
	Infraction commise en bande organisée	10 ans d'emprisonnement 500'000€ d'amende

2. Quelques chiffres

En 2012 la GRC a recensé :

- Plus d'1 million d'images d'abus sexuel de mineurs sur internet
- 20 000 images de pornographie juvénile ajoutées chaque semaine sur internet
- 116 000 recherches de pornographie juvénile chaque semaine sur internet
- 40 000 sites font la promotion de contacts sexuels entre adultes et mineurs

Actes pédophiles sur internet

- Trafique de pédopornographie
- Localisation de mineur à agresser
- Engager la communication avec un mineur à agresser
- Communiquer avec d'autres pédophiles

3. La pédopornographie

Définition

Convention internationale sur la Cybercriminalité du 23 novembre 2001 :

« images réalistes représentant un mineur ou une personne qui apparaît comme un mineur, se livrant à un comportement sexuellement explicite »

Lanning 1992 : Images érotiques impliquant des enfants

« n'importe quel matériel touchant aux enfants et servant un but sexuel à un individu donné »

Histoire du commerce de pédopornographie

Premières images illicites retrouvées chez des collectionneurs privés quelques années après l'invention de l'appareil photo

1874 : 1ere arrestation d'un grand collectionneur à Londres : 130 000 photos

1977 : 250 magazines de pornographie juvénile circulent aux EU, en provenance de certains pays d'Europe où la loi est plus laxiste

Années 1980 : popularisation des magnétoscopes, création de vidéos artisanales. Distribution limitée.

Années 1990 : Arrivée d'internet. Accès facilité aux images. Royaume Uni 1995 : 12 images saisies papier ou vidéo, 1999 : 41000 fichiers sur support informatique saisis.

Caractéristiques des représentations

COPINE Scale (Issue du projet COPINE Combating paedophile information networks in Europe project, initié en 1997 par TAYLOR, au département de psychologie appliqué de l'université collège Cork en Irlande)

1 Indicatif	6 Pose érotique explicite
2 Nudité	7 Activité sexuelle explicite
3 Erotique	8 Coups et blessures
4 Pose	9 Coups et blessures graves
5 Pose érotique	10 Sadisme/Bestialité

Profils des consommateurs de pédopornographie

- Majoritairement des hommes (> 90% dans la majorité des études)
- Relativement jeunes (30-40 ans)
- Niveau d'éducation moyen à élevé
- Plutôt bonne intégration sociale
- Arrivée d'internet : Baisse de l'âge moyen et du nombre d'individus ayant un casier judiciaire

4. Les communautés de pédophiles sur internet

Forums de discussion

Fonctionnent comme des «sous-cultures» :

- Processus d'engagement symbolique pour être acceptés au sein du groupe
- Apprentissage techniques pour les néophytes, transmis par les anciens
- Partage des rôles, enjeux de reconnaissance
- Justification et normalisation de la déviance

Passage à l'acte et internet : une question non résolue

Deux hypothèses

Internet favorise le passage à l'acte

Renforce les tendances pédophiles, effet désinhibiteur, les images légitiment le passage à l'acte, risque d'escalade pour l'assouvissement des fantasmes.

Internet limite le passage à l'acte

Sexualité virtuelle qui sert d'exutoire aux frustrations sexuelles et aux fantasmes déviants, sexualité virtuelle qui apporte un apaisement des tensions psychiques et évite un passage à l'acte dans la réalité.

Quelques chiffres

Selon les études et les méthodes utilisées pour quantifier la proportion de cyberpédophiles ayant également commis une agression sexuelle avec contact, les résultats varient de 1 à 85%.

Meta analyse de 15 études de Hanson et Babchischin (2009) portant sur 3536 sujets

18,5% avaient aussi commis au moins une agression sexuelle sur un enfant (avant ou après)

Meta analyse de 21 études de Seto, Hanson et Babchischin (2011) portant sur 4464 sujets

12% des cyberpédophiles avaient au moins un antécédent officiel d'agression sexuelle avec contact soit environ un consommateur sur 8.

5. Principes généraux des soins

1. **Evaluation initiale précise**, souvent plusieurs entretiens (dg-comorbidité-contexte social etc...) ;
2. **Psychothérapie** : TCC-Psychanalytique-Familial, selon les capacités et la motivation du patient, selon le thérapeute (formation-savoir faire)- Reste la clé de voute de la PEC. Individuel et de groupe ;
3. **Pharmacologie** :

Antipsychotiques et Thymorégulateurs : si comorbidité

Antidépresseurs de type ISR : montrent un bénéfice dans les paraphilies, principalement à faible risque de passage à l'acte, à forte tonalité compulsive ou en cas de dépression associée.

Traitements hormonaux : traitement volontaire, patients présentant des déviances sexuelles sévères, risque élevé de passage à l'acte ou de violence, violeurs récidivistes.

Obligation de soins et aménagement du cadre thérapeutique

- Expliquer d'emblée le cadre thérapeutique au patient et la transmission d'information aux autorités de placement
- Ne pas être seul dans la PEC : Suivi en cothérapie ++ car déni-clivage et relation d'emprise et collaboration avec les divers acteurs (service de probation-curateur-éducateur si foyer, autorités de placements etc...)

Conclusion

- La pédophilie sur internet concerne un groupe de sujet aux pratiques et aux profils très hétérogène
- L'expansion d'internet semble avoir davantage amplifié le phénomène que de l'avoir modifié
- Les cyberpédophiles ne semblent pas constituer une « nouvelle catégorie » d'auteurs de violence sexuelle et les recommandations de prise en charge des AVS s'appliquent aussi aux cyberpédophiles
- La grande majorité des abus sont commis par des proches et non des inconnus surfant sur la toile
- Internet constitue aussi un outil extrêmement intéressant de prévention en matière de pédophilie

Merci pour votre attention

Bibliographie

Association AP. Diagnostic and Statistic Manual of Mental Disorders : DSM-V Edition : 5th edition. Washington, D.C : American Psychiatric Publishing; 2013.

Balier C. Psychanalyse des comportements sexuels violents. Paris: Presses Universitaires de France - PUF; 1999.

Corriveau P, Fortin F. Cyberpédophiles et autres agresseurs virtuels. Montréal: VLB Editeur; 2001.

Corriveau P. Les groupes de nouvelles à caractère pédopornographique : une sous-culture de la déviance. Déviance Société. 17 août 2010;34(3):381-400.

Conférence de consensus «Psychopathologie et traitement actuels des auteurs d'agression sexuelle», 22 et 23 novembre 2001. Paris : John Libbey eurotext;2002.

Code pénal, version consolidée au 13 octobre 2013. Code pénal | Legifrance [Internet]. [cité 5 févr 2015].

Delarue, JM. Et al (2018). Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge. Rapport de la commission d'audition du 17 juin 2018. Paris : Audition publique, 14-15 juin 2018, auteurs de violences Sexuelles : Prévention, évaluation, prise en charge.

Freud S. Trois essais sur la théorie de la sexualité. Editions Points; 2012.

Haute Autorité de Santé. Prise En Charge Des Auteurs D'agression Sexuelle à L'encontre de Mineurs de Moins de 15 ans. Recommandation de bonnes pratiques. 2009.

OMS, Collectif. CIM-10/ICD-10 : Descriptions cliniques et directives pour le diagnostic. Genève; Paris; Milan etc : Editions Masson;1992.

Raymond M. Les auteurs de crimes sexuels sur internet. Psychiatrie et violence. Vol 14. N°1. 2015